

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE**  
**Lundi 9 mars 2020 à 20 H 30**

Convocation : 02/03/2020

Affichage : 12/03/2020

**Étaient présents** : Mmes Laure VALENTIN, Stéphanie PICOT, Nathalie HONORIO, Joss BERNARD, Valérie BENDERITTER, Caroline MEYER, MM Grégoire DURANT, Anthony FALCONNET, Laurent LAHAXE, Alain GOUNAND, Philippe HUSSON, Olivier MATHEVON, Rémy MARTIN, Stéphane DUMONT-VUILLET, Fabrice DESTAING, Anthony ALLUE, Fabrice LOCATELLI

**Absent** : M. Rémi GALLET,

**Excusée** : Mme Virginie THIEVENT,

**Procurations** : M. Ludovic GERBER à Grégoire DURANT, Mme Floriane DERVAUX à Laure VALENTIN, Mme Isabelle NONNOTTE à Stéphanie PICOT et M. Aurélien PHILIPPE à Philippe HUSSON

**Nombre de votants** : 21

**Secrétaire de séance** : Mme Laure VALENTIN

Après lecture du dernier compte rendu par M. le Maire, le procès-verbal est validé par le Conseil municipal à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES GENERALES**

- Vote BP 2020

**QUESTIONS DIVERSES**

**Affaires générales**

**Vote BP 2020**

Sur proposition du Maire, et conformément aux orientations budgétaires définies lors de la précédente réunion, le Conseil municipal après délibération, valide à l'unanimité des présents, le budget primitif principal 2020 de la manière suivante :

**Section de fonctionnement**

- Dépenses 979 163.06 €
- Recettes 979 163.06 € (dont 273 272.06 € de report)

### **Section d'investissement**

- Dépenses 1 458 694.21 € (dont 77 692.23 € de report et 18 103.98 € de reste à réaliser)
- Recettes 1 458 694.21 €

Sur proposition du Maire, et conformément aux orientations budgétaires le Conseil municipal après délibération, valide à l'unanimité des présents, le budget annexe « Les Jardins de Jean » 2020 de la manière suivante :

### **Section de fonctionnement**

- Dépenses 1 292 619.43 €
- Recettes 1 292 619.43 €

### **Section d'investissement**

- Dépenses 1 292 619.43 €
- Recettes 1 292 619.43 €

Dans le cadre du vote du BP 2020, les points suivants sont abordés :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal, que l'entretien des poteaux incendie reste à la charge de la commune et que les pompiers n'assurent plus cette prestation. Il propose une convention avec la SOGEDO pour cette prestation, au tarif de 50 € HT par appareil et par an et 7 € HT par appareil et par an pour les débits de pressions.

Après débat et réflexion, le Conseil municipal, valide et autorise le Maire à signer cette convention, à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un avenant a été établi par l'entreprise TP CLERC concernant les travaux d'aménagement Rue des Minerais et mise en accessibilité du cimetière, pour un montant total de 18 499.63 € HT. Les travaux ont été rendus nécessaires suite aux imprévus de chantier (découverte de la fibre sous trottoir, branchements supplémentaires de réseau non connu à raccorder sous chaussée, modification des fils d'eau, évacuation des EP au cimetière, béton manuel le long des tombes,...).

Après débat et délibération, le Conseil municipal, valide à l'unanimité des présents, cet avenant et autorise le Maire à le signer.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal, qu'il est nécessaire de modifier la délibération qui a été prise lors de la séance précédente concernant la vente de terrain sur la zone industrielle. En effet, la concrétisation d'une vente de terrain sur la ZI a engendré une modification cadastrale non encore enregistrée. La vente portera donc sur la parcelle ZI 425 d'une contenance de 3 429 m<sup>2</sup> au lieu de la parcelle ZI 357 dont une partie a été déjà cédée à la SCI Bacca (ZI 426 pour 0a54ca).

Le Conseil municipal valide cette modification à l'unanimité des présents.

## Questions diverses

1. Monsieur le Maire fait part, au Conseil municipal, d'une demande d'une habitante souhaitant obtenir tous les comptes rendus du conseil municipal de l'année 2019, sur papier. Le Conseil municipal précise qu'un ordinateur est mis à disposition de la population dans le hall de la mairie avec possibilité d'impression. Un courrier sera adressé à cette personne en ce sens.
2. Mme Laure VALENTIN demande si le secrétariat de mairie de PETIT-MERCEY est organisé au niveau archivage car le départ de la secrétaire approche. Un point sera fait en lien avec M. MARTIN.
3. M. Fabrice DESTAING précise que des nids de poule se sont formés Rue des Granges à PETIT-MERCEY. Il est précisé que du point à temps est prévu. L'entreprise sera également contactée par le Maire.

La séance est levée à 22h30